LA SAGESSE POPULAIRE AU SERVICE DU ROI :
De l'Utilisation des Proverbes par un Chroniqueur du XIV[e] Siècle

La chronique en vers de Cuvelier sur la vie de Bertrand du Guesclin fait largement appel à la sagesse ordinaire. On y trouve, aussi bien dans le manuscrit de base que dans les nombreuses leçons divergentes, des insertions régulières de proverbes ou dictons, qui s'appuient sur une tendance constante de Cuvelier à l'expression sentencieuse. Cela n'a rien de surprenant, puisqu'il a donné à sa chronique – relatant pourtant des événements contemporains – la forme d'une chanson de geste, pour en faire justement un poème d'amplification. En sus d'innombrables hyperboles: *Oncques ne vistes, oncques n'oïstes, oncques ne regna, Ains tel Bertran ne fu ne jamais ne sera* etc...

D'un si fait chevalier qui regna tellement
Doit on bien escouter les faits songneusement, (2448)

l'auteur prête à son héros des formules péremptoires ou spectaculaires: le célèbre:

N'a fileresse en France pour filé labourer
Qui ne gaignast ainçois ma finance a filer...,

le présomptueux:

Ja ne perira qui croire me vouldra (8218[1])

ou l'éloge formulaire des combattants bretons (pour s'opposer sans doute à certains proverbes peu agréables pour les Bretons) (1198).

Nous assistons même à la genèse d'une tradition proverbiale avortée de l'ancienne France. Cuvelier nous raconte que, pour calmer leurs enfants turbulents, les mères – dans les campagnes – leur disaient:

Taisiez vous, taisiez vous! ou ja le comparrez,
Bertran de Glaiequin est de ça arrivez! (45)

Grâce à Cuvelier, le héros national a failli devenir un Père Fouettard...

Mais un certain nombre de formules signalent le proverbe, au sens large, et beaucoup sont d'ailleurs bien attestées, sous une forme voisine, dans les anciens recueils.

Nous n'aborderons pas ici la typologie de ces parémies. Cette distinction ne serait guère opérante, puisque dictons, proverbes, adages, maximes... utilisés indifféremment par Cuvelier, sont tous porteurs de la même intentionnalité, et c'est à celle-ci que nous nous attacherons.

Au total, ce sont environ cent cinquante formules, simples ou, selon l'expression de M. Zumthor, « mises en batterie » dans des séquences sentencieuses, qui frappent le lecteur. Relevons également une vingtaine d'expressions à référence proverbiale, sans compter une centaine de motifs métaphoriques ou comparatifs, aux nombreuses occurrences, puisés dans un imagier populaire emprunté exclusivement à la chasse et situés à la frontière du dicton, dont nous ne tiendrons pas compte ici.

L'importance de ces formules gnomiques n'est pas tant marquée par leur nombre que par le lieu qu'elles occupent dans le texte : 70% en effet forment le vers conclusif de l'unité formelle à laquelle elles appartiennent, la laisse épique, et 4% le vers initial. Un certain nombre se situent également à la fin d'un discours. Leur portée s'en trouve donc considérablement prolongée et l'effet dialectique amplifié (Nous savons d'ailleurs que cet usage, adapté à la fonction générale du proverbe, deviendra une véritable mode au XV^e^ siècle).

Ainsi l'affirmation que le droit va naturellement au roi de France, s'inscrit et se conclut dans la vérité logique, accessible à tous : *Nature fait le cerf tracier ou bois ramé* (variante : *Tous jours reva li leus devers le bois ramé*).

La clôture de la laisse permet la réflexion silencieuse de l'auditeur, la clôture proverbiale de l'argumentation favorise l'approbation.

En outre, si le lien avec le texte narratif est assuré très souvent par une coordination, c'est la conjonction *car* qui introduit le tiers des proverbes, le décrochement stylistique devenant ainsi, explicitement, justification :

> *Mais li Anglois monterent defence si tres grant*
> *C'onques puis voulentiers on n'y ala minant,*
> Car *eschaudés par droit va le feu redoubtant !* (21118[31])

On trouve aussi : *pour ce* :

> *Pour ce, dit on souvent, je l'ay ouÿ pieça,*
> *Cil qui n'a point d'argent, point de varlet n'ara.* (13877)

Fréquemment : *et, mais*, ou la simple contiguïté marquent le passage à l'expression proverbiale[2].

Parfois, pour leur donner plus de poids, Cuvelier tient à souligner par une marque métadiscursive, l'origine traditionnelle de ces formules, qu'il appelle lui-même, une fois, *proverbe* (et il s'agit bien d'un proverbe *stricto sensu*) et quatre fois un *parler* (et il s'agit de sentences) l'aspect toujours dit, déjà dit, y est souligné :

> *On dit, on dit que, Et on dit à la foiz, on le dit a la fie, Et on dit un parler en commune raison, Pour ce dit on souvent, je l'ay ouÿ pieça, On l'a dit de pieça, se me dit on, J'ay oÿ deviser et lire en maint rommant, J'ay tout adés oÿ et dire et recorder, j'ay oÿ recorder et dire par maint jour* (21281, 949, 1979, 23706, 330, 17835, 13877, 12608, 7594, 21458, 6734, 10008, 22420...).

Quand ce n'est pas l'évidence, la vérité d'expérience :

> *on voit que, on voit bien souvent, or voy bien que, c'est un fait évident, on sait proprement...* (3732, 6789, 17182, 18262, 16821).

Il lui arrive aussi d'expliciter la finalité de la citation proverbiale :

> *Car un proverbe dit, par vraie auctorité* (22529)

Dans certains cas, Cuvelier a directement recours à l'autorité et attribue ses proverbes aux Anciens que le Moyen-Age créditait de la sagesse, et dont les ouvrages – ou pseudo-ouvrages – servaient de référence : à Caton, bien sûr (et à la traduction des célèbres distiques).

Caton le nous aprent (4627), *Et Cathon qui fu sages le nous monstre en rommant* (6477) ;
à Salomon également : *Et on treuve en escript au livre Salemon* (12717) ;
aux *Dits des Sages: Li sages m'aprent* (13220) ; *Et ont dit un parler li Sages proprement* (11524).
Il en appelle même à l'autorité suprême et aux Ecritures :

> *Dieu dist un parler, s'excripture ne ment* (4632)

Parfois enfin, et c'est assez paradoxal en apparence, la référence sentencieuse est présentée non comme un déjà-dit, mais comme une formule

personnelle. Le Besgue de Villaines affirme ainsi:

Qui pert sces amis, je di qu'il en vault pis (17660)

De même au vers 22714:

Car cilz qui se revenge depuis qu'il est sousprins...
C'il meurt en tel estat, je di qu'il en vault pis (22714)

ou Chando:

Qui fait ce qu'il doit, j'ose bien dire au cler
Que de riens ne meffait, bon est a excuser. (20906)

Et s'il le faut, Cuvelier cumule tous les procédés: toujours-dit, affirmation personnelle et autorité:

Mais on dit, et s'est vrai, et li saiges l'affie
Que li droiz a la foiz a bien mestier d'aÿe! (6334)

Ou bien il confirme par la raison le fruit de l'expérience:

Seigneur on dit souvent, raison l'acerteffie, (330)

En fait, ces affirmations personnelles ne trompent guère les auditeurs, qui reconnaissent aussi bien que nous le cliché proverbial; il s'agit pour Cuvelier d'authentifier l'expérience collective par l'énoncé auctorial d'un de ses héros, et inversement, d'intégrer le héros et la cause dans le système de valeurs de la communauté.

L'introduction d'un proverbe est bien évidemment une intervention directe ou par porte-parole, de l'auteur, qui communique au destinataire de l'œuvre un système de normes sociales ou morales. Mais dans 30% des cas seulement, Cuvelier s'attribue la parole au cours de la narration. Pour le reste il l'insère dans les discours prêtés aux personnages historiques de sa *Chanson.* A tout seigneur tout honneur!... Bertran du Guesclin en reçoit 30%, soit autant que le chroniqueur. Le camp des Anglais et celui des Français sont pour une fois à égalité, avec 14% de chaque côté! Ce sont généralement les grands capitaines ou leurs compagnons qui utilisent le style sentencieux, notamment le Prince Noir, Jehan Chando, Robert Knolles, Jehan Joiel, le captal de Buch, Jean de Montfort, Pierre de Saquainville... ou du côté français, Olivier de Clisson, le Besgue de Villaines, Alain de la Houssaie, Charles de Blois, le comte d'Auxerre, le duc de Berri, le comte d'Armagnac, et même une des rares femmes de la *Chanson*: Jeanne de Penthievre. Les rois aussi font appel aux proverbes: Henri de Trastamare s'y réfère onze fois, le roi Pierre le Cruel deux fois, le roi de Portugal trois fois. Mais curieusement nous ne trouvons qu'un

seul proverbe dans les propos du roi de France, alors que toute cette guerre gravite autour de lui; mais c'est pour affirmer le devoir essentiel des rois:

De son païs n'est pas sires qui n'est amés.

Les simples hommes d'armes – anglais, français ou espagnols – utilisent aussi la sentence, mais rarement car Cuvelier ne leur donne pas trop souvent la parole. A six endroits enfin nous en relevons formulées par des bourgeois. Cuvelier ne réserve donc pas l'énoncé proverbial exclusivement à une catégorie sociale; seuls les vilains n'y ont pas droit.

Ces proverbes, nous pouvons en juger grâce aux anciens recueils savants ou populaires, subissent souvent quelques distorsions dans l'écriture. La *Chanson de Bertrand du Guesclin* est en effet présentée en alexandrins. Il n'est certes pas impossible que des sentences, non attestées par ailleurs, soient une création de Cuvelier, ce qui expliquerait leur parfaite adéquation à l'alexandrin. Ainsi:

Car cil qui ne tien foy n'est pas sans traïson (22752)

Sans pouvoir jamais l'affirmer, on peut parfois le soupçonner.

Mais dans la plupart des cas, Cuvelier doit se servir de chevilles multiples (locutions adverbiales, adjectifs, reprises, etc...) pour adapter au rythme de l'alexandrin le rythme propre et varié des proverbes, souligné en plus bien souvent par des effets de rimes. Divers procédés syntaxiques ou stylistiques sont utilisés, qui visent la plupart du temps à l'extension. Ainsi il peut étirer un octosyllabe ou un hexamètre, en développant le présupposé de l'énoncé:

Ce qu'il doit advenir avient, / que qu'il detrie. (1619)
Ce qui est fait est fait, / il ne puet autrement. (24133[68])

La concentration, la densité sémantique, utile et nécessaire du proverbe souffre de ces redondances. En consultant les anciens recueils, nous pouvons mieux mesurer le traitement diluant que Cuvelier applique à certains proverbes; prenons ces trois exemples:

Droit a droit revient (Mor. 604)
Mais Dieu tous jours ramaine le droit a qui a droit (3728)

On congnoist tost l'ortie qui ortier doit
Seigneur, on dit souvent, raison l'acerteffie
C'on voit moult voulentiers quant poindre doit l'ortie
Qui nouvellement point, on le dit a la fie (330)

Pechié nuist
Mais le pechié encombre l'omme, dont il vault pis (7681)

Un même proverbe, dans deux occurrences, peut revêtir des formes différentes, en fonction de l'assonance de la laisse. Ainsi :

Chateau qui n'est garni ne fait point a louer (17311)
Chateau desgarni ne vault mie un bouton (17385)

ou bien :

Qui est mort il est mort, on n'y conte un espi (18529)
Quant li homs est mort, on n'i compte riens nee (4087[9])

D'un manuscrit à l'autre, un même proverbe peut être rapporté et adapté de façon différente ; ainsi :

Il convient et c'est droiz, jonesce soit gettee (ms B)
Il convient et c'est droit, jonesce soit passee,
Car il faut qu'elle soit, comment que soit, getee. (ms F)

Il se peut qu'il y ait là une erreur de lecture, mais les deux formes du proverbe existaient, manifestement.

Par contre la faute de copie est probable ici dans le ms F :

Force paist le pré (ms B, 21331) – *Force par le pré* (ms F)

Autre exemple :

Chastiaulx qui n'est garnis / ne fait point a louer (B, 17311)
Chastiaulx qui n'est garnis / ne fait mains a doubter (ms F)

mais *faire a louer, faire a doubter* sont des structures passe-partout dans notre poème et constituent souvent des hémistiches parfaitement interchangeables.

Parfois un manuscrit en reste à l'allusion proverbiale, quand un autre passe franchement au proverbe :

Il me convient soffrir povrement cy aval
Si c'uns povres merciers qui tient un povre estal (B, 632)
Car a povre mercier convient petit estal (ms F)

Cuvelier parvient pourtant à relier habilement tel proverbe connu à l'action de sa chronique, tout en le pliant aux lois de l'alexandrin. Ainsi, quand le duc de Berri veut parlementer avec les assiégés, Bertran lui réplique :

Si de villains voulez avoir noble respons,

qui démarque le célèbre :

Oignez vilain il vous poindra, poignez vilain il vous oindra.

Mais dans ces circonstances, *noble respons* se réfère aux négociations avec les assiégés, et *poindre d'aguillon* est à prendre hélas ! au sens propre.

Les proverbes utilisés par Cuvelier couvrent une large palette de thèmes ou de motifs ; en plus de vingt-quatre mille vers, défilent des centaines de héros et une multitude de gens d'armes anonymes, lâches ou courageux, plus les femmes légères qui les suivent et quelques dames de haut parage. Tous les domaines où l'humanité a acquis quelque expérience morale ou sociale à transmettre sont donc d'une manière ou d'une autre évoqués ; prenons quelques exemples :

La jeunesse :

Il convient, et c'est droit, jonesce soit gettee (411)
On voit... quand poindre doit l'ortie...

Les amis :

Qui pert ses amis... il en vault pis (17660)
Il ne scet qu'i pert, qui pert ses bons amis (2453)
Qui a un tel amy ne le doit pas troubler (13726)
Il n'est rien qui vaille au besoing bons amis (20958)
Au besoing connoist on ses amis droituriers (20767)

Les rapports sociaux :

Qui boute l'un, il va l'autre boutant (18048)
Compaignie ne vault .I. ail pelé
S'amour et courtoisie n'y est par loyauté (949)
Pere ne doit pas faillir a son enfant (1120)

L'argent :

Li homs est bons clers qui a assez d'argent (18463^{2})
Qui est de povreté semons, a peine puet il estre en cest siecle preudons (8303)
Moult espargnie de biens celui qui ne les a (12608)
Li plus riches homs tous jours plus deport a (8026)
Pour grande richesse liesce ne s'apent,
Ne pour grant povreté esbahir nullement (13220)
Cil qui n'a point d'argent n'a que faire au marchiet (5052)

Le bien et le mal :

Tous jours gens de bien... montrent le bien
Et des meschans ne vient fors que meschancetés (22342^{12})
De mal faire et mal dire se doit chascun garder (2782^{1})

Le peuple :

La vois du commun pueple... c'est la voix de Dieu (7594)

Les femmes :

Qui en femme se fie, il n'est mie soutis (2744)
Qui trop sa femme croit, en la fin s'en repent (7166)

On trouve aussi le contraire :

Qui sa femme ne croit, en la fin s'en repent (19197)

(Mais la sincérité de Bertran est ici douteuse, car il tient ces propos à sa femme en lui demandant une très grosse somme d'argent ! Auparavant, il avait dit au roi de France : *J'ay d'une fame asez et trop de la moitié !*)

En fenme n'a de cens nain plus c'une brebis (2745)

Cils est mors qui a maise femme espousee !
Cil qui fiance fenme en la loy est pieça
Que s'il habite a lui, jamais autre n'ara (7995)

Les grands :

Tous li mieulx servi sont tous jours li plus grant (1921[2])

Les vilains :

... oindre ne les devez, mais poindre d'aguillon

Les conseils :

Qui bon conseil ne croit, il folie souvent (13057)

Le vin :

Le vin fait souvent dire moult fol parler
Et s'en doit bien garder qui ne le peut porter (23665)

Le bon sens :

Ly homs qui mesure en luy ne mettera,
Se mise y est par force, ja bien ne luy fera (7530)
Je sui assenné si com saint Thomas fu,
Se la chose ne voy, je ne l'ay pas creü (21544)

La religion :

Cilz est au dessus qui tout puet amender
Dieu veille pour celui qui a droiture entent (2991)

La fortune :

Qu'est ce que de fortune quant a tourner se prent ?

(thème développé dans une longue tirade sentencieuse du vers 16978 au vers 16116).

Celui qui a perdu, tout adés le moc'on (var.: *le gab'on* 11045)

La mort:

... L'homme qui est mort jamais ne revoit on
... Qui est mort, il est mort... (18529)
Tous nous convient morir, si ne savons comment (24133[68])
Une fois fault morir, si ne sait on comment (16821)

La destinée:

Ce qu'il doit advenir avient... (1619)
... la maise oevre atrait la maise fin.
... Bien doit advenir par bon commencement (11524)
Puis que la chose est faite, on ne la puet changier (7294)
Ce qui est fait est fait, il ne puet autrement (7135)

Mais ce ne sont qu'ainsi présentés, isolément, que ces proverbes semblent, conformément aux lois du genre, nous présenter une société organisée, avec son héritage de prétendue sagesse.

En réalité, cette société de référence est de plus en plus virtuelle. Le monde de la *Chanson de Bertrand du Guesclin* est un monde en guerre. Tous les êtres y sont plongés, chevaliers, soudoiers, femmes, bourgeois, évêques, clers, vilains ou larrons. Aucune activité humaine ne nous est présentée ici en dehors des opérations militaires présentes ou à venir, et toutes s'y rattachent.

Dès lors, les « parlers », comme dit Cuvelier, ayant tous la guerre pour signifié contextuel, changent complètement de résonance. Leur transposition du monde civil au monde guerrier provoque une intensification de leur charge didactique, car les écarts à la norme sont lourds de conséquences immédiates.

Ainsi: *Au besoing congnoist on son ami* se rapporte aux simples valets qui viennent aider leur maître en grand danger, au milieu du combat et sauvent le camp français du désastre, in extremis.

Tant va le pot a l'eaue qu'a la fin brisera évoque les crimes et les exactions de Pierre, qui le mèneront à sa perte après bien des massacres.

Cilz qui n'a point d'argent n'a que faire au marchié signifie dans le contexte de la *Chanson:* celui qui manque de courage n'a que faire à la guerre.

Même les proverbes à références culinaires s'appliquent aux combats, comme si la mêlée sanglante était un énorme brouet. Quand les Français,

qui ont feint la fuite, se retournent brusquement contre leurs poursuivants, un Anglais dit: *Bertran nous a donné du lart a mettre en no poree!* (5091). Ailleurs, un chevalier espagnol conseille à ses compagnons de déguerpir, en ces termes:

Je lo que sans ognons façons une brouee (12860[1])

Et exploiter le succès d'une action, c'est comme *prendre les pastés en leur chalour en l'eure c'on les sache du four...*

Qui trop sa femme croit, en la fin s'en repent,

est certes un dicton misogyne banal. Mais pour Cuvelier, ce sont exactement les derniers mots de Charles de Blois, qui meurt sur le champ de bataille d'Auray pour avoir obéi à sa femme, la terrible Jeanne de Penthièvre. Elle l'avait contraint (parfois à coups de proverbes:

Terre ne doit tenir chevalier qui ne la veult deffendre)

à combattre pour retrouver sa terre de Bretagne.

Li povres tous dis ont finé maisement

est un lieu commun sur la condition des pauvres. Mais énoncé, à l'issue d'une bataille après ce vers:

A raençon est prins qui disoit: J'ay argent!,

il signifie clairement que les prisonniers pauvres furent tous massacrés, et qu'il n'y a pas lieu de s'en émouvoir (22794).

Sortis de leur contexte social habituel, les proverbes montrent mieux à quel point, dans un monde en crise profonde, les principes moraux traditionnels restent et doivent rester solides. Cette société du XIV[e] siècle, qui a basculé dans les massacres et la misère, utilise imperturbablement, à travers Cuvelier, les mêmes référents proverbiaux que la société en paix, qui n'est pourtant plus, du moins dans certaines régions, qu'un lointain souvenir.

Ils servent aussi de contrepoint moral à toutes les exactions commises en France par ces troupes au service des Français ou des grands chefs du camp adverse (bretons, gascons...) et par ces grandes compagnies, dont les capitaines étaient si liés à Du Guesclin (Huon de Carvalay, Robert Scot, Mahieu de Gournay...). Ces exactions ne sont pas cachées et Du Guesclin lui-même les reconnaît. Nous avons, dit-il, *«hommes et enfants occis, efforcees les dames et arses les maisons»*, pillé, massacré et fait

« trop pis que font les larrons ». Mais les sentences sont là pour les excuser : *Cil qui ne mesprent, il par est trop soutis... et puis ce qui est fait est fait... Il n'est rien qui ne fine... li povres tous dis ont finé maisement... De guerre ainsi renouvellee, la povre gent en est tous jours le pis levee... La guerre si est aventure et folie, li uns y prent santé, li autres maladie, li secons y fait sens, li autres fait folie...* Après la contrition et la sentence, ce bon Cuvelier ne peut que donner l'absolution...

Les citations fréquentes d'une sagesse ordinaire immuable prouvent que l'état de guerre ne saurait ébranler la permanence de l'ordre moral. Les proverbes servent ici en quelque sorte de consolation, en donnant au lecteur ou à l'auditeur un point de repère fixe dans un monde « bestorné ».

Les proverbes et dictons se référant directement à la guerre sont évidemment plus nombreux que les proverbes analogiques. Mais quelle que soit la nature de l'énoncé proverbial, et quel que soit le personnage qui le formule, chacun s'intègre à l'une de ces trois idées-force :

1. Il ne faut pas modifier les règles fondamentales de la société féodale,
2. Les combattants français et leurs chefs font des exploits malgré les dures réalités de la guerre,
3. Le roi français est légitime et la guerre juste.

1. La société féodale :

Qui fait ce qu'il doit, il ne forvoie mie (24078)

Ce précepte, donné ici par Cuvelier, contient tout le code des rapports entre les capitaines anglais et français. Le Prince Noir, si admiré des Français, ne punit jamais (en principe...) ses adversaires qui agissent selon cette règle :

Cil qui son maistre sert sans faire villenie,
On le doit mieulx amer qu'amans ne fait amie (12549)

dit-il en faisant l'éloge des grands chefs français avant la bataille de Najera. Jehan Chando, son fidèle lieutenant, sauve la vie des prisonniers français par ces mots :

Qui fait ce qu'il doit... bon est a excuser (20906)

La fidélité au seigneur doit être sans limite :

Qui sert et ne parsert il ne doit prouffiter, (10009)

affirme le Besgue de Villaines. Parfois, pourtant, entre deux fidélités, une proche, une lointaine, l'hésitation est admissible. Passé au service du roi

Henri, et doté de terres à défendre, Bertrand fait le sourd à plusieurs reprises aux appels du roi de France, et s'en justifie par ces mots :

Ma chemise m'est plus prés certainement
Que ma cote ne scet, c'est un fait évident. (18262)

Des fidélités contradictoires, dans des guerres féodales, peuvent entraîner des situations paradoxales. Ainsi le comte de Foix, allié de Bertran, se plaint à lui d'être attaqué par Olivier du Guesclin, qui sert le comte d'Armagnac en guerre avec le comte de Foix ! Bertran dans ce qui nous paraîtrait de nos jours un absurde imbroglio justifie son frère par ces propos sentencieux :

En gaignant son argent, doit faire son labour;
S'autrement le faisoit, il seroit traïtour. (18329)

La trahison est, de toute évidence, et quel que soit le camp, la faute la plus grave :

Li homs qui veult vivre sans souspeçon,
Il se doit bien garder de faire traïson (24218)

dit le capitaine de Chateauneuf de Randon, plein d'admiration pour Bertran et le roi de France, mais désolé de ne pouvoir, sans trahir sa parole, se rendre à lui.

La chevalerie reste une valeur invoquée. Certes elle n'est plus qu'un pâle reflet du modèle romanesque ; l'absence quasi-constante des dames dans cette chanson aide Cuvelier à prêter à ces chevaliers des comportements plus proches de leur vraie nature de soudards que des héros courtois. Mais certaines règles, comme les règles d'un jeu, s'imposent à ces seigneurs de la guerre, au moins dans les combats : elles font partie d'un code fondé sur la réciprocité.

Quand li chevaux chiet, excuser en doit on
Celui qui est dessus, par voie de raison

dit Cuvelier, pour dénoncer l'attitude (et justifier le châtiment définitif...) d'un anglais félon qui voulait frapper un chevalier tombé.

De même :

S'uns homs est a tort mis en une prison
Il en doit purement avoir delivroison. (2857)

Quant aux devoirs du chevalier, ils sont énumérés dans nombre de sentences :

Défendre sa terre :

Car on se doit combattre aventureement
Pour sa terre defendre... (4627)
Terre ne doit tenir chevalier tant ne quant
Qui ne la veult deffendre a l'espee tranchant. (6477)

Faire preuve de bonté et de fierté :

La bonté, la fierté, ne scet on esprisier (10817)

De générosité ; il faut savoir pardonner :

Car cil qui ne mesprent, il par est trop soutis (17630)
Sages est li hons qui oncques n'ot mesprins (17616)
Cil qui se revenge depuis qu'il est sousprins
Et par son grant orguil ne veult crier mercis,
C'il meurt en tel estat, je di qu'il en vault pis. (22714)
Un prince ne doit mie, ne ne peut par raison,
Destruire ceulx qui veulent venir a plain pardon. (12719)

Ces nobles propos pour nous prêtent à sourire malheureusement, car l'écart entre éthique et pratique se creuse au fil des scènes. Ici Du Guesclin fait pendre par dizaines les vaincus d'une bataille, là Olivier de Clisson, bien surnommé le boucher, frappé jusqu'à l'épuisement d'une folie sanguinaire que ses compagnons ont grant peine à calmer, fracasse, un par un, les crânes de cinquante anglais qui se rendent après un courageux combat. N'importe ! Cuvelier admire tout uniment la vengeance meurtrière et le noble pardon ; l'action et le discours, surtout le sentencieux, appartiennent pour lui à deux mondes différents.

L'honneur après tout, celui qui résulte du fait de guerre, sort grandi de ces massacres, et le surnom de boucher est un éloge, la preuve en est qu'au moment où Cuvelier terminait sa Chanson, Olivier de Clisson était connétable de France. C'est par un proverbe où la métaphore prend sa source dans un spectacle familier aux hommes d'armes que le roi Henri stigmatise la perte de l'honneur :

Trop a laide face cil qui n'a point de nés. (7721)

Le duc de Lancastre cultive cet honneur mais prend l'analogie dans un monde plus courtois :

Li jardins est beaux et de noble façon
Ou ortie ne peut venir en sa saison. (3050)

Pour Bertran :

Mieulx vault honnour qu'avoir (2024)

Mieulx vault honnour qu'argent,

répète Jean d'Evreux dans le camp ennemi. (23706)

Une fois pourtant Bertran semble placer la vie avant l'honneur. Mais c'est l'expression d'une ironie féroce. Protestant, dans le camp anglais, contre la « félonnie » de Thomas de Granson, Bertran veut le tuer au combat, a moins qu'il ne lui rende son épée par la pointe ! Il ne le fera pas, dit Robert Knolles *« Si fera grant folie »* réplique Bertran, *« car on doit plus doubter la mort que villenie »*. Il ne pouvait mieux provoquer Thomas, coupable d'avoir violé le code de la trève.

Les chevaliers se doivent de donner l'exemple :

Qui hante les bons a honnor vient tous dis,
Et qui les chetifs suit, tout adez est chetis. (908[153])

Un chevalier doit toujours être le mieux équipé :

A povre mercier convient petit estal (632, var. F)

dit Bertran en refusant un triste équipement. A vrai dire, Bertran n'était pas encore chevalier, mais par ce proverbe il exprimait la prédestination des hommes de courage. Mais peut-être y a-t-il l'ombre d'une critique dans ces propos de Cuvelier :

Tous li mieulx servi sont tous jours li plus grant.

La recherche de la renommée doit être un idéal, mais il faut pour cela payer de sa personne dans les combats :

Qui veult avoir renom des bons et des vaillans,
Il doit aler souvent a la pluie et aux champs. (11701)

Ces bons et ces vaillans, ils sont souvent nommés : Alexandre, Roland ou Arthur... Mais l'antique idéal de la chevalerie se réduit au courage, à la rage de se battre et de vaincre. Seul l'allusion à l'honneur – en fait le respect de quelques règles – peut distinguer le chevalier des hommes d'armes. Tous les autres préceptes, souvent formulés par les grands, s'adressent également aux petits qui doivent s'inspirer des vertus des capitaines :

Le sens de l'aventure :

Vous avez bien trouvé coustel a vostre gaigne,
Qui crout en sa maison, il n'ara ja que paine,
N'aventure n'ara qui a honneur l'amaine. (17603)

dit, ironiquement, Alain de la Houssaie au Begue de Villaine.

Et Bertran compare le chevalier au marchand :

Marchant qui n'aventure, povreté le sourprent. (19739)

L'audace :

Qui a bon harnois, tous jours va il avant (11818)

Le sang froid :

Hons qui s'esbahist il est mort a moitie (19709)

L'agressivité :

Le chien qui dort a fait laidement resveillier (8736)

gronde Bertran provoqué par Pierre. Bertran et les Français sont d'ailleurs très souvent comparés aux animaux chasseurs : chiens, lions, chats, faucons, éperviers... *Plus desire l'assaut que le pain et le vin,* dit Bertran (12447). Un copiste a écrit (lapsus ou bonne leçon ?) *Plus desire le sang...*

L'acceptation de la mort au combat :

Il n'est rien qui ne fine...

sert d'oraison funèbre au grand Chando ; même les héros meurent ! (20959)

Mieulx vaut tost mourir que languir longuement (19314)
Il vault miex assez de mourir par espee
Qu'ainsi mourir de fain conme beste dervee. (12315)
Une fois fault morir, si ne sait on comment.

Le courage :

Homs qui est menaciez de fort et de poissant,
S'i pleure pour menace, il ressamble l'enfant. (11803)
Mieulx vault un bon homme en bataille efforcie
Que ne feroient mil emplis de couardie.
Car li honme coart, si con l'istoire crie,
Ont tout conmunement conscience empirie,
Et li hardy preudon de bon ansiserie,
En leur droit deffendant aventurrent leur vie. (1141)
Cilz qui n'a point d'argent n'a que faire au marchiet

L'incitation permanente à la lutte et à l'action :

La ou li chevaulx chiet on le voit escorchiant (11812)
A la fois annoye a celui qui atent. (3350)

La sobriété :

Le vin fait souvent dire moult fol parler...

2. La conduite et les réalités de la guerre

La guerre paraît chez Cuvelier de moins en moins liée à la stature des grands héros épiques, mais de plus en plus au comportement des petits capitaines et de leurs hommes. Les préceptes vont donc en nombre définir la valeur des chefs, en fonction d'un nouvel art militaire, fait de ruse et de pragmatisme et non plus d'honneur ou d'exploit isolé.

Il faut savoir exploiter la victoire :

On ne peut les pastés mieuls prendre en lor chalour
Qu'en l'eure proprement c'on les sache du four. (22420)
On doit battre le fer en tant comme il est chaulx! (22422)

Les échecs ou les maladresses disqualifient les chefs :

Qui n'est eüreux en fait ou en parler,
Jamais a nul jeu ne deveroit jouer. (19638)

disent les barons.

Il faut montrer sa force pour éviter de nouveaux combats :

La ou n'a point de chat la souris se tient fiere (18857)

Le destin, si souvent évoqué par ailleurs, ne suffit pas à expliquer la défaite, les chefs sont responsables :

Perte ne vient pas seule, par raison (23849)

Il faut savoir attendre avant d'attaquer, même si on risque de paraître couard :

Qui bien attant... point ne seuratant. (21281[112])

dit Clisson à Du Guesclin, qui s'étonne de son inaction.

L'objectif stratégique ne doit pas écarter le profit immédiat :

... un tavernier, bourgeois ou marcheant,
D'une debte doit prendre ce c'on li va offrant
Et puis aprés il doit plaidier du remenant (4290[2])

dit le comte d'Aucerre à Bertran, qui souhaitait conquérir le pont et non le faubourg de la ville assiégée.

Peu d'hommes bien disciplinés valent plus qu'une grande armée :

Li plus a la foiz vont vittoire perdant;
Mieulx vault un pou de gent qui se vont ordenant...
Quant il ayment de foy si con loyal amant,
Que ne font tant de gent quant se vont assemblant. (6734)

Certes Végèce l'a déjà dit, et avant lui le *Livre des Macchabées,* mais face à l'indiscipline féodale, Du Guesclin préconise l'esprit de corps.

L'expérience est une bonne école :

Eschaudés par droit va le feu redoubtant. (21118[31])

Au moment du combat, un homme sans moral vaut un homme mort :

Uns hons ne vault riens qui est desconfortés,
Et .I. hons desconfis vault autant que matés. (14387)

En dépit des tirades chevaleresques, il faut se méfier des hommes :

Il n'est mie preudon qui en homme se fie (19808)
Se qui est au cuer, li homs ne le dit mie. (11915)
On ne congnoist le faulx par lor fausse raison. (11921)

Et, malgré les hautes vertus des chefs ennemis, il faut se méfier aussi des Anglois, car

Le panier sent tous jours le harenc !

Mais la méfiance ne doit pas arrêter l'action :

De tel marrien que j'ay, me fault faire maison (11921)

Une force supérieure est la condition du succès :

Force paist le pré

Cuvelier utilise ce proverbe (au sens exact d'ailleurs discuté[3]) à la gloire des Français (21331).

La dureté seule prévaut dans les négociations, même si les raisons adverses sont estimables :

Souvent pert on son plait a parler nicement,
En guerre ne doit on parler trop molement. (22474)

dit Bertran au duc de Berry qui veut ménager les bourgeois de Poitiers sur les conditions de sa reddition ; il faut les *«poindre»* même s'ils paraissent raisonnables,

Car beau parler souvent refraint . I . cuer felon (22463)

Et le duc de Berry lui répond :

Vous ferés ensement celui qui merci crie piteusement,
Et si tient en sa main l'espee qui resplent. (22485)

Celui qui proteste pour se rendre est peu estimable ! Cuvelier oppose l'évêque de Poitiers au rude capitaine de la ville en ces termes :

De .II. roes la pire, c'est celle qui braira ! (22402)

Un château mal défendu n'est d'aucun intérêt :

Chasteau qui n'est garnis ne fait point a louer (17311 var.)
Chasteau qui n'est garnis en fait mains a doubter (17311)
Chasteau desgarni ne vault mie un bouton. (17385)

Par delà les préceptes tactiques, les dures réalités de la guerre menée par *nostre françoise gent* apparaissent, et les proverbes nous entraînent alors fort loin des modèles chevaleresques en prenant le contrepied des proverbes sur l'honneur.

La mort alors devient la pire des éventualités et tout lui est préférable, notamment la prison :

Mieulx vault prison que mort, se Dieu veult nous ystron,
Car l'honme qui est mort jamais ne revoit on. (13181)

Pour consoler le captal de Buch, qui vient d'être capturé vivant au milieu des cadavres, Bertran lui dit, non sans ironie :

Cilz n'est mie mors qui tient prison fermee,
Mais cilz est mors qui a maise femme espousee ! (5624)

La fuite même est préférable à la mort, ce qui ne se conçoit pas dans le discours idéologique :

Mieulx vault reculer... une grant enjambee
Pour sa vie sauver, quand l'eure est ordenee,
Que querir le debat pour morir a l'espee ;
Car quant li homs est mort, on n'i compte riens nee. (4087[6])

Lors de l'assaut, même les téméraires sont conscients que les premiers à l'attaque seront les premiers tués, ce qui excuse les réticences et ordonne la prudence ; Chando le dit :

On voit bien souvent, je le dy sans cuidier,
Qu'il meschiet a celui qui assault le premier. (6789)

aussi bien que Bertran :

Qui prent premierement, premier est assené. (22207)

Quant au courage, si exalté par les chevaliers, rien de tel que le vin pour le stimuler. Bertran en fait distribuer avant chaque combat, et les gens d'armes reconnaissent que

Le bon vin fait homme a hardement parer ! (21690)

On ne lui reproche plus de faire dire *moult fol parler...*

La mort peut frapper à tout moment, et nul ne peut prévoir l'issue de la bataille :

L'une fois convient perdre et l'autre fois laissier,
N'i a que du bien faire et de l'autre gaignier. (15941)
Tous nous convient morir, si ne savons comment;
Pour ce fait il bon vivre en estat durement. (24133)

Et quant aux ennemis :

Autretant lor en pent au vis et au menton. (11657 ; var. *au nez*)

Quant à la fortune, elle tourne, et

Cellui n'est mie sages qui s'i fie forment. (10765[2])

La guerre, suivie au fil des combats dans ces champs jonchés de cadavres n'est plus une fête héroïque :

Et la guerre si est aventure et folie...
Tel desconfi er soir son adverse partie
Qu'au jour d'hui perdera les membres et la vie.
Une heure est de gaaignier, li autre ne l'est mie;
Et en droite aventure, je vous acerteffie,
Met on les oefs couver, on le dit a la fie. (5059)

Les faibles sont exposés (où est la paix de Dieu ?), sans défense :

En fame n'i a nesum recouvrement (13216)

Dans ce monde en guerre, vivre seulement est un risque :

Qui plus vit ou monde, plus entre en grant dangier (6408)

– cette réflexion de Jean de Montfort exprime la lassitude du combattant qui pressent sa mort prochaine – et à la limite, la paix est souhaitable :

Mieulx vauroit bonne paix que mauvaise tençon (2850)

dit Robert Knolles.
Cette guerre aussi est dure pour les hommes sans argent, car ils risquent beaucoup plus que les grands. Cuvelier le souligne maintes fois :

Qui a de l'argent tous jours eschappe et fine (20963)
Li povres tous dis ont finé maisement (22794)
Pour les guerres sont maint bon vivre enchiery
Mais qui a de l'argent partout est bien chevi. (19371)
De guerre qui est ainsi renouvellee,
La povre gent en est tous jours le pis levee. (21386[70])
Mal fait a un riche honme sa terre deguerpir,
Mais au povre ne chault ou il doie venir
Mais qu'il ait a mengier et qu'il puisse dormir. (4149)

Si le roi ne les paie pas, il est normal que les soudoiers n'obéissent pas ou pillent les villages. Du Guesclin le répétera sans cesse :

Mal doit estre servi qui n'a du paiement. (17248)
Seigneur, qui bien ne paie n'ara ja bon servant. (20354)
Cil qui n'a point d'argent, point de varlet n'ara. (13877)
Il convient donner qui veult bien besongnier. (10803)
... soudaiers qui veulent les grans routes sieuvir
Et les fames communes qu'aux honmes vont gesir,
Auques d'une matiere les peut on espelir,
Car qui bien ne les poie, il ne veulent servir. (18298)

[variante du manuscrit F (E)

Soudoiers qui veulent lor soudees tenir,
Si ne sont bien paié, il ne veulent servir,
Et se les fait souvent fors pillars devenir. (17264)]

3. Un roi légitime et une guerre juste

Toutes ces souffrances et exploits de nos gens ont une même finalité : prouver que Charles n'est pas un soi-disant roi de France, mais le roi naturel, de droit et légitimé par Dieu. Pour tirer la signifiance des épisodes de sa chanson, Cuvelier mobilise les sentences :

La maxime juridique fondamentale est rappelée par Bertran :

Nul, s'i n'est hoir male, vous le savés au cler
Ne doit France tenir pour couronne porter. (22668)

Et chacun sait qu'Edouard III est bien le petit-fils de Philippe le Bel, mais par Isabelle... C'est pourquoi la France se tourne vers le Valois comme

Nature fait le cerf tracier ou bois ramé

ou comme

Tous jours reva li lieux devers le bois ramé. (22530)

A Nature se joint Raison, car

Bon fait obeir la ou raison s'ottrie (5746)

La légitimité appartient aussi au seigneur qui est aimé :

Cilz qui est haïz de ses hommes de non
Ne doit estre par droit sires de son roion... (12720)
Sires, qui est haïs en la fin s'en repent... (10754)
Un princes est perdus si tost qu'il est haïs (3720)

Tels sont les propos des barons, du roi de Portugal, et d'un évêque. Mais la seule maxime utilisée par Charles V est justement:

De son païs n'est pas sires qui n'est amés (18930)

Cuvelier veut montrer par là que

a) Charles est bon, sait se faire aimer, donc mérite la couronne,
b) Quelles que soient les arguties des légistes et le sort des armes, Edouard III ne peut être roi.

Charles V sait aussi, dans une décision grave comme la désignation du nouveau connétable, écouter les conseils d'une large assemblée représentant les seigneurs, l'Eglise et les bourgeois, car:

on ne doit tel chose sans conseil apointier (18896)

Dans ces conditions, ne pas se rallier spontanément au roi de France serait, pour les cités réticentes, faire

comme fait le meschant, qui entre
.II. sellettes s'asiet en trebuchant. (22870)

Malgré les difficultés, la cause du roi l'emportera:

... Tel se passe de pain avec des pois
Qui aprins a avoir trop mieulx aucune fois.
Qui veult bien loing saillir reculer doit ainçois (3752)

La guerre contre l'Anglais, en France ou en Espagne, est donc une guerre juste. Le sort réservé à Pierre le Cruel est exemplaire en ce sens. Non seulement Henri, le protégé de Charles V, agit en tout selon la sagesse des proverbes, mais on lutte contre les païens avec la bénédiction du pape: la punition du roi Pierre est donc inéluctable et Cuvelier l'annonce constamment:

La maise oevre atrait la maise fin (7531)
De mauvaise œuvre doit estre male sodee (7496)
[*Car mauvaise œuvre doit estre mal fondee* (var.)]

Bâtard, fils de Juive et protecteur des Juifs, Pierre le Cruel ne peut se maintenir sur le trône de Castille, à l'inverse de Henri

Car bien doit avenir par bon commencement
Et mauvaise fin vient de fol commencement. (7531)

Cet aspect de croisade que prend la lutte est renforcé par une tirade sur l'inertie de la chrétienté face aux musulmans (12688[12]). Ces vers contredisent d'ailleurs tous les proverbes déjà cités concernant le destin! Mais

ici le destin n'est plus l'antique *fatum,* c'est celui qui est entre les mains de Dieu; car Dieu est du côté des Français et du roi, comme les Anglais sont du côté des Juifs et des païens, et

Dieux tous jours ramainne le droit a qui a drois.

La symbolique des blasons prouve également que Dieu est avec la monarchie française puisque:

Le lepart ne va qu'orguil signifiant
Et la fleur de lis est humilité manant... (23031)

Or

Jesus hait orgeul et abat son bobant
Et aime humilité et la va excusant.

Et

Cilz est au dessus qui tout puet amender... (3461[428])
Qui Dieu veult aidier n'ara ja se bien non... (20516)
Qui Dieu veult aisier, tous jours a bon garant... (19866)
Dieu veille pour celui qui a droiture entent...

C'est pourquoi nostre gent doit fuir le péché, car

Li pechiez encombre l'onme, dont il vault pis (7681)

et Dieu dit

Que pour un pecheour en morroit plus de cent. (4632)

Elle prône aussi l'humilité, même dans des situations qui sont loin de s'y prêter:

Orguil ne monta onques...
mais humilité vaint avec belle raison (21458)

dit Geoffroy Paien à ses gens, en demandant une trêve aux Anglais, le temps de récupérer sa hache tombée dans le fossé... Du Guesclin lui-même tient son vœu, sous peine de péché, de ne boire ni manger:

J'ai voué .I. veu hui en ceste journee,
Ce de moy est fausser, l'ame en aray troublee. (21977)

Ce vœu pieux sera tenu tant qu'il n'aura pas massacré les prisonniers! et le duc d'Anjou, malgré lui, est bien obligé de céder...

On doit obeir à l'Eglise en tout cas (17740)
On doit obeir au Saint Pere...

mais Bertran sait lui extorquer de l'argent pour financer son expédition... Si Pierre est vaincu c'est pour s'être allié aux païens :

Li ons est plaing de grant sotie
Qui estrange boiel en riens ou sien alie. (17182)

Dieu est le garant de la féodalité. Pierre de Saquainville, prisonnier, fut décapité pour avoir désobéi au roy :

Qui laisse son seigneur et a autre s'alie
C'est raisons qu'en la fin reçoive villonnie,
Car Dieu het traïson, droiture s'i ottrie. (5749)

Mais avec cette exécution exemplaire et pareille justification, on sent bien que la casuistique chevaleresque des batailles n'est pas loin de céder la place à « l'intérêt du royaume ».

Qui pour son seigneur en bataille mort prent,
Dieu a de lui pitié, en gloire ou il l'atent. (4625)

Honoré Bonnet (ou Bovet) dans son *Arbre des batailles,* ne dira pas mieux : si la querelle est juste, le chevalier tué sera sauvé.

Une défaite, dans ces conditions, peut surprendre certains Français, même si on admet que Dieu a ses raisons ; après le désastre d'Uissel, Cuvelier avoue :

Et fu dit des François trestout communaument
Que Jhesu Crist, le pere, le roy du fiermament,
Avoit esté Englois celle nuit proprement... (21163)

Le droit est du côté des Français, mais

li droiz a bien mestier d'aÿe... (6334)

Dieu a pu être anglais l'espace d'une nuit, il redeviendra vite français, il n'est que d'attendre :

Dieux paye quand li plaist, bien le pouvoir en a...
S'il atent a la fin la journee avenra. (7529)

Et de toute maniere la légitimité par l'amour du peuple implique la légitimité divine :

La voix du conmun peuple qui par le monde va
... c'est la voix de Dieu, qui le monde crea. (7596[4])

En résumé, nous relèverons que les proverbes dans la *Chanson de Bertrand du Guesclin* :

- soulignent la permanence d'un ordre moral de référence, dans les conditions extrêmes de la guerre de Cent Ans.
- exaltent sous tous ses aspects le combat contre les Anglais, qui répond à la notion augustinienne de la guerre juste et à ses critères: guerre faire par nécessité, sans haine, par un roi aimé, pour défendre le royaume[5].
- parent les héros des maximes de la bonne guerre, celle qui est menée par des chevaliers sages, nobles et courtois.

Mais ces dernières formules, Cuvelier semble souvent les plaquer dans son récit, comme par automatisme, car la narration ne relève pas toujours de la même cohérence que les sentences. L'intentionnalité paraît bien des fois plus littéraire qu'idéologique ou scolastique. A peine vient-il de se référer par des proverbes ou tirades à la « guerre guerroyable » qu'il nous dépeint, sans les condamner et même avec une certaine jubilation, les actions de la guerre mortelle, à feu et à sang.

La *Chanson de Bertrand du Guesclin,* comme les chansons de geste qu'elle imite et comme toute production historique ou narrative du Moyen Age, présente un aspect didactique. Les formules gnomiques s'y intègrent donc. Mais en 1380, la réalité de la guerre a changé; aussi, l'écart entre certaines normes proverbiales et les pratiques du combat est trop marqué – sans que Cuvelier ni ses personnages s'en rendent apparemment compte – pour masquer l'effondrement – et non la permanence – des valeurs morales, et, face aux vieilles structures féodales, la lente apparition de la raison d'Etat.

Jean-Claude FAUCON
Université de Toulouse-le-Mirail

NOTES

1. La numérotation se réfère à l'édition en préparation.
2. Cf. *Rhétorique du proverbe – Revue des Sciences humaines* no 163, notamment les articles de J. et B. Cerquiglini et de Claude Buridant.
3. Cf. art. de Louise W. Stone in *Zeitschr. f. rom. Phil.* Bd 73 (1957).
4. Certains de nos proverbes se retrouvent chez J. Froissart (cf. *Proverbs in the writings of J. Froissart,* in *Speculum* 10-1935), mais ils restent très généraux et concernent peu la guerre; on n'y trouve rien qui vise à légitimer le roi de France. Il en va de même dans les anciennes chansons de geste. (Cf. E. Bouchet: *les proverbes dans l'épopée française,* in *Revue des traditions populaires* 9-1894, et *Maximes et proverbes tirés des chansons de geste,* in Mémoires de la Soc. d'agr. Sc. Belles Lettres et Arts d'Orléans, 31-1892). Pour les chansons de geste tardives, François Suard a montré, dans sa communication au colloque, que le proverbe n'y est pas senti comme une nécessité du genre, et qu'on ne distingue pas d'écart idéologique net entre narration et discours sentencieux. Tout cela confère donc à l'utilisation du proverbe par Cuvelier une certaine originalité.
5. Cf. Philippe Contamine: *L'idée de guerre à la fin du Moyen-âge* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres - 1979) et *La Théologie de la guerre à la fin du Moyen-âge* (Colloque sur Jeanne d'Arc - Orléans, Octobre 1979).